



CHARTRE DU FORUM DES ENTREPRENEURS, ARTISANS ET COMMERÇANTS

1. Objet du forum

Le Forum a pour objectif de mettre en valeur les entreprises, artisans, commerçants, professions libérales et auto-entrepreneurs du territoire, de favoriser les échanges et de permettre aux habitants de découvrir les savoir-faire locaux.

2. Participation

La participation au Forum est gratuite et réservée aux professionnels dont la candidature a été validée par l'organisateur.

3. Horaires

- Installation des exposants : **8h00 à 9h15**
- Ouverture au public : **9h30 à 14h00**
- Démontage des stands : **à partir de 14h00**

Les exposants s'engagent, dans la mesure du possible, à respecter ces horaires et à maintenir leur stand pendant toute la durée d'ouverture au public.

4. Mise à disposition du stand

Chaque professionnel dispose d'un espace dédié comprenant, selon les possibilités de l'organisation, **une table, des chaises, une grille caddie (2m/1m)**.

L'exposant est libre de présenter son activité, ses produits, ses réalisations, ses supports de communication, cartes de visite ou échantillons, dans la limite de l'espace qui lui est attribué.

Toute installation particulière ou besoin spécifique doit être signalé à l'organisateur avant le Forum.

5. Animations et démonstrations

Les professionnels qui le souhaitent peuvent proposer une animation, une démonstration ou une présentation de leur activité. Celle-ci devra être préalablement signalée à l'organisation afin d'en faciliter la mise en place.



6. Électricité et matériel spécifique

Toute demande particulière, notamment concernant une prise électrique ou du matériel supplémentaire, doit être communiquée à l'organisation lors de l'inscription. Les possibilités seront étudiées en fonction des installations disponibles.

7. Respect des lieux

Chaque exposant s'engage à :

- respecter les locaux et le matériel mis à disposition ;
- maintenir son espace propre et rangé ;
- ne pas gêner la circulation du public ou des autres exposants ;
- respecter les consignes de sécurité ;
- procéder au rangement de son espace à l'issue du Forum.

8. Communication

L'exposant autorise l'organisateur à utiliser, dans le cadre de la communication du Forum, son nom commercial, son activité et les informations communiquées lors de son inscription.

9. Engagement de participation

En retournant le coupon-réponse, l'exposant confirme sa participation au Forum et s'engage à respecter la présente charte ainsi que les consignes communiquées par l'organisation.

10. Annulation

En cas d'empêchement, l'exposant s'engage à prévenir l'organisateur dans les meilleurs délais afin de permettre une bonne organisation du Forum. **Organisateur :**

Forum des entrepreneurs, artisans et commerçants
Mairie Saint-André-de-Sangonis

Organisateur :

Forum des entrepreneurs, artisans et commerçants
Mairie Saint-André-de-Sangonis